

Ressources naturelles : un capital à protéger

Par M. Chedli Fezzani, Administrateur chargé du Secrétariat exécutif

Sommets et réunions à haut niveau sur l'état de la planète et de ses habitants se succèdent et arrivent tous au même diagnostic : la Terre va mal. Crises financière et alimentaire, crispation économique – le tout ponctué par des catastrophes naturelles dévastatrices et des prémices d'un changement climatique lourd de conséquences. La brutalité de ces chocs consécutifs aura suffi pour que l'on assiste, ces dernières années, à une remise en cause des paradigmes actuels et à une ascension des questions environnementales, longtemps reléguées au second plan, à l'ordre du jour des instances de décision internationale, régionale et nationale.

Parallèlement, le problème de dégradation rapide du capital naturel avec ses multiples facettes a pu, fort heureusement, sortir du cadre d'analyse trop restrictif de l'écologie pour prendre sa place au carrefour des disciplines, des sciences et des approches qui nous permettent de trouver des solutions à nos problèmes. Pour l'heure, il est encore difficile de réconcilier des approches économiques basées sur la recherche de la rentabilité à court terme avec le besoin d'investir dans la protection des systèmes naturels qui s'inscrit, elle, dans une échelle de temps plus longue. ... *Suite en page 2*

Lancement de la décennie des déserts et de la lutte contre la désertification



La décennie des déserts et de la lutte contre la désertification a été officiellement lancée, le 16 août 2010, par l'Organisation des Nations unies au cours de deux cérémonies au Kenya et au Brésil. L'objectif est de multiplier les efforts de plaidoyer et de sensibilisation visant la protection des sols et plus généralement la gestion durable des terres arides qui abritent environ un tiers de la population mondiale.

S'exprimant à cette occasion, M. Luc Gnacadja, le Secrétaire exécutif de l'UNCCD, a rappelé le besoin de « forger un partenariat mondial visant à enrayer et prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse dans les zones touchées afin d'appuyer la réduction de la pauvreté et la durabilité environnementale ».

Dans son discours d'ouverture de la Conférence islamique des ministres de l'Environnement

Le Président de la République tunisienne souligne l'apport de l'OSS dans le renforcement de la coopération régionale.



Le Président Ben Ali recevant l'Ecuson d'or de la conférence du Directeur général de l'ISESCO

Dans son discours à l'ouverture de la 4^e Conférence islamique des ministres de l'Environnement, qui a eu lieu en Tunisie les 5 et 6 octobre 2010, le Président Zine El Abidine Ben Ali a appelé à une plus grande coopération dans la lutte contre la désertification, notamment en matière d'échange d'expertises et d'expériences. A ce titre, le Président

a cité l'OSS comme exemple de mécanisme rendant la coopération régionale dans ce domaine possible. ... *Suite en page 3*

Afrique de l'Ouest

Une bonne saison agricole en perspective

C'est la conclusion d'une concertation régionale organisée par le CILSS à Niamey (Niger), du 21 au 23 septembre 2010, dans le cadre de l'animation du Dispositif régional de prévention et de gestion des crises alimentaires (PREGEC). La production céréalière dans la sous-région pour la campagne (2010-2011) se situerait entre 57 150 000 et 59 500 000 tonnes. Les perspectives de production agropastorales sont également très bonnes.

Dans ce numéro

- **Nouvelles de l'OSS** ... pages 2 - 5
Atelier sous-régional de formation sur les outils LADA/FAO ... page 2
- **Actualités** ... pages 6 - 9
Compte-rendu de la réunion de la CMAE sur le Cadre global des programmes africains sur les changements climatiques ... page 6
- **Point de vue** : M. Marc Bied-Charreton, Président honoraire du CSFD, parle du financement de la lutte contre la désertification ... pages 10 - 11
- **Pour aller plus loin** ... pages 12 - 19
Gros plan sur le Programme Eau de l'OSS ... page 12
Interview de M. **Mustapha Besbes**, membre associé étranger de l'Académie française des sciences... page 13



... Ressources naturelles : un capital à protéger

En Afrique, le besoin d'opérationnaliser des mécanismes de valorisation et de financement de la lutte contre la désertification, de conservation de la biodiversité ou de l'adaptation aux changements climatiques —entre autres problématiques— est particulièrement pressant du fait de la dépendance des économies envers les ressources naturelles. Dans le Circum-Sahara, la zone d'action de l'OSS, on retrouve la plupart des pays les moins avancés (PMA) du continent où, l'agriculture est le secteur économique prépondérant de par sa contribution au PIB et le pourcentage de la population active qu'il emploie. Malheureusement, la pauvreté des populations les empêche d'investir dans des pratiques durables ; ce qui aggrave le problème de désertification et engouffre les plus démunis dans le cercle vicieux de la dégradation environnementale et de la misère.

C'est dans un tel contexte que l'OSS vient appuyer les efforts de ses pays et organisations membres pour promouvoir la gestion durable des terres mais aussi des ressources en eau souterraine, qui constituent, dans les conditions d'aridité qui caractérisent le Circum-Sahara, un capital indispensable au développement d'une agriculture pérenne et résiliente à la variabilité et aux changements climatiques. L'objectif de l'OSS est de fournir à ses pays membres les instruments techniques nécessaires à la gestion rationnelle de leurs ressources naturelles. Le travail de l'Observatoire concerne notamment les systèmes de production et de gestion de l'information environnementale pertinente et la mise en place d'espaces d'échange et de concertation sur les ressources en eau souterraine transfrontalières.

Au-delà de son savoir-faire scientifique et technique, l'OSS est aussi pourvoyeur d'un bien public régional : la gestion concertée des ressources en eau partagées. Avec les pays concernés, nous avons pu transformer une ressource transfrontalière, le SASS, en un vecteur de coopération et d'intégration régionale, comme en témoigne l'entrée en fonction d'un mécanisme de concertation sur cet aquifère. Forts de telles réussites et du soutien de nos membres et partenaires, nous oeuvrons avec eux pour concrétiser une vision où le Circum-Sahara devient un espace de partage et de concertation sur toutes les problématiques environnementales transfrontalières : désertification et dégradation des terres, dégradation des ressources en eau en qualité et en quantité, appauvrissement de la biodiversité et adaptation aux changements climatiques. L'approche de l'OSS, basée sur le triptyque « Terre-Eau-Climat » tente d'appuyer les pays dans la formulation de stratégies idoines à la mesure de la complexité de ces défis. ■

Renforcement des capacités

L'OSS anime un atelier sous-régional de formation sur les outils LADA/FAO

L'OSS a organisé conjointement avec le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche de Tunisie (Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles) et la FAO un atelier de formation sur les méthodes et les outils d'évaluation de la dégradation/réhabilitation des terres au profit des experts des pays de l'Afrique du Nord. L'atelier, qui a eu lieu à Tunis du 19 au 30 septembre 2010, s'inscrit dans le cadre du projet sur l'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides (Land Degradation Assessment in Drylands - LADA), que coordonne l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

LADA développe des outils et des méthodes permettant d'évaluer et de quantifier la nature, l'étendue, la sévérité et les impacts de la dégradation des terres. Le projet vise également le renforcement des capacités nationales, régionales et internationales en matière de programmation et de mise en œuvre de la gestion durable des terres.

Au cours des travaux, les participants ont passé en revue les acquis du projet pouvant appuyer la mise en œuvre de la stratégie décennale de l'UNCCD, notamment dans son volet « suivi-évaluation ». Les experts se sont finalement résolus de préparer une requête pour la poursuite du projet LADA dans une deuxième phase qui inclurait tous les pays de l'Afrique du Nord. La FAO et l'OSS coordonneraient le projet dont le comité de pilotage réunirait les représentants de l'Union du Maghreb Arabe et d'autres institutions opérant dans le domaine de la gestion durable des terres.

A la demande de l'OSS, les points focaux nationaux de l'UNCCD en Algérie, en Libye, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie ont également pris part, deux jours durant, aux travaux. Ils ont ainsi pu participer, aux côtés des représentants des agences techniques nationales, à la préparation de la deuxième phase du projet LADA en tenant compte des besoins spécifiques des pays et du contexte international. ■

LADA

Atelier sur le terrain dans le Gouvernorat de Siliana, Tunisie

Les journées du 27 et du 28 septembre 2010 ont été consacrées à l'application pratique des méthodologies d'évaluation le long d'un « transect » aux

alentours du parc national de Djebel Serj, créé en 2010, qui s'étale sur une superficie de 1720 hectares et dont le plus haut sommet culmine à 1268 m.

Le transect a couvert plusieurs stations représentatives des systèmes existants dans la région : forêt protégée, garrigue et parcours, ...



... oliveraie, concentration urbaine (village) et périmètre irrigué.



« V-Fast » : exercice d'évaluation des propriétés du sol

Le travail sur terrain, basé sur la méthodologie LADA, s'est déroulé en deux étapes. Il s'est agi d'abord d'une évaluation des conditions de la végétation à travers différents outils, dont notamment la ligne et le point quadrat ; et ensuite d'une enquête socio-économique au niveau de la population locale, à travers des interviews sur les moyens

d'existence de la population locale et leur comportement face à la dégradation des terres avec une attention particulière au rôle de la femme rurale.

Une réunion de restitution, organisée à Tunis, le 29 septembre, a permis aux participants d'analyser et de partager les résultats obtenus et de formuler des suggestions pour l'enrichissement des méthodes présentées. ■

Le Président de la République tunisienne souligne l'apport de l'OSS dans le renforcement de la coopération régionale (suite)

Le discours du Président de la République tunisienne a notamment été adopté comme document de référence de la conférence, qui a vu la participation de plus de 44 pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et 27 organisations internationales et régionales. Le discours a mis en exergue plusieurs problématiques majeures qui font partie intégrante des programmes que mène l'OSS avec ses pays membres en Afrique : surexploitation des ressources en eau et stress hydrique, effets de la variabilité climatique, notamment les sécheresses, ensablement et dégradation des terres. Le Président a également souligné l'urgence de freiner l'érosion de la diversité biologique et de formuler des réponses idoines au défi des changements climatiques.

Les travaux ont été couronnés, le 6 octobre, par l'adoption de la déclaration de Tunis sur "les efforts du Monde islamique dans la protection de l'environnement et la réalisation du développement durable". Dans le texte de la déclaration, la conférence a accueilli favorablement l'initiative du Président Ben Ali relative à la

création, en coordination avec l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO), d'un observatoire régional d'alerte précoce contre les catastrophes naturelles dont la Tunisie abriterait le siège. La conférence a d'autre part adopté l'appel du Président de la République tunisienne à la création du Conseil islamique de l'eau, qui a fait l'objet d'une résolution du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI. Cette institution consultative à caractère scientifique et technique sera chargée de l'étude des ressources en eau dans les pays islamiques, de l'élaboration d'un système d'information qui leur serait dédié et de l'utilisation des nouvelles technologies pour en assurer la mobilisation et l'exploitation rationnelle.

La conférence a également exhorté à la mise en place d'un mécanisme de coordination pour les pays islamiques afin de soutenir les programmes locaux de lutte contre la désertification, renforcer l'échange d'expertises et d'expériences dans ce domaine pour faire face à ce fléau et tirer profit des fonds d'adaptation aux changements climatiques et du Méca-

nisme de développement propre.

Par ailleurs, la déclaration a invité l'ISESCO à contribuer activement à la décennie des Nations unies pour les déserts et la lutte contre la désertification et a réitéré l'engagement du Monde islamique à intensifier les efforts pour la préservation et la protection de la biodiversité. Les participants ont enfin salué la création du Centre islamique d'information sur l'environnement et appuyé la candidature de l'Etat du Qatar pour accueillir la 18^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-18) en 2012.

Un dossier spécial, à paraître dans le prochain numéro de Résonances, sera consacré à la déclaration de Tunis et apportera des éclairages sur les contributions concrètes que l'OSS pourrait apporter pour appuyer l'action de l'ISESCO et des pays. Rappelons enfin que 17 pays membres de l'ISESCO sont également membres de l'OSS.

Le texte intégral du discours du Président est accessible sur le site web de l'OSS. ■

Suivi-évaluation des capacités d'adaptation aux changements climatiques en Afrique

L'OSS a organisé, du 24 au 27 août 2010 à Tenkodogo (Burkina Faso), un atelier régional de pré-test de la première version du « manuel sur la

trousse à outils de suivi-évaluation des capacités d'adaptation au changement climatique » -- un document didactique qu'il est prévu de

diffuser auprès des institutions nationales et sous-régionales opérant dans le domaine de l'adaptation. Il s'agit d'une des activités phares ...



... Suivi-évaluation des capacités d'adaptation aux changements climatiques en Afrique



au centre: M. Robert Zougmoré (OSS) lors d'une visite au village Mogr-Nooré

...du projet intitulé « *An experimental approach to capacity and toolkit development for monitoring and evaluation within climate change adaptation initiatives* » auquel participe l'OSS en tant que responsable de la composante « études de cas ».

Le projet, qui bénéficie de l'appui du programme ACCA

du Centre canadien de recherches pour le développement international (CRDI) et du DfID (Royaume-Uni), a pour objectif de promouvoir les dispositifs de suivi-évaluation intégrant les indicateurs des capacités d'adaptation aux changements climatiques afin de renforcer l'efficacité des programmes d'action entrepris en Afrique.

Piloté par l'OSS et animé par l'UICN-PACO et l'AGRHYMET, l'atelier a regroupé des experts des institutions coordinatrices du projet (UNECA, AGRHYMET, UICN-PACO) ainsi que

des représentants des institutions en charge de la conduite des études de cas, à savoir le CSE-Sénégal, le CNSEE-Niger, le STP/CIGQE-Mali et l'UICN-PAGEV.

Il est à noter que les outils de suivi-évaluation développés se sont avérés très pertinents pour identifier, planifier, suivre et évaluer les capacités d'adaptation aux changements climatiques (à différents niveaux) comme en témoignent les consultations menées auprès des décideurs et les entretiens conduits sur le terrain avec les communautés du village de Mogr-Nooré (département de Bittou dans la province du Boulgou au Burkina Faso). Les recommandations issues de cet atelier de pré-test permettront de produire une version améliorée du manuel.

Au terme des travaux, le représentant de l'OSS, M. Robert Zougmoré, a souligné les résultats obtenus, notamment le début d'appropriation des outils de suivi-évaluation par les experts. Le représentant de l'UNECA, M. Pacome Kossy, a quant à lui loué la parfaite harmonie entre l'OSS, l'AGRHYMET, l'UICN et l'UNECA dans la conduite des activités du projet. Dans les mois à venir, l'OSS accompagnera les institutions sélectionnées pour mener les études de cas. Par ailleurs, une session de formation sur la version améliorée du manuel aura lieu à Niamey (Niger) à la mi-novembre 2010.

Vers un ROSELT/OSS

« deuxième génération »



La réflexion va bon train au sein des équipes techniques de l'OSS pour valoriser les acquis du réseau ROSELT/OSS (25 observatoires dans 11 pays au Nord, à l'Ouest et à l'Est de l'Afrique) et le dynamiser par une meilleure prise en compte de thèmes complémentaires à la surveillance écologique. Outre les aspects socio-économiques, qui ont déjà été intégrés dans les activités du réseau, il s'agit surtout de coupler les données biophysiques et climatiques dans les activités d'observation et de production de l'information utile à la prise de décision. Nous comptons également renforcer la complémentarité de ROSELT/OSS avec d'autres réseaux existants, comme l'AMMA (Analyses multidisciplinaires de la mousson africaine), le CCAFS (Climate Change, Agriculture and Food Security) et le programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO. ■

SIEL : fruit du partenariat OSS - IRD - IRA



Siège de l'OSS : de g. à d. : MM. Chedli Fezzani (OSS), Frédéric Huynh (IRD) et Patrick Thonneau (IRD)

Fidèle à sa vocation de plateforme de partenariats, l'OSS a initié, la conceptualisation et le développement des premières versions du Système d'information sur l'environnement à l'échelle locale (SIEL), qui a fait l'objet d'une collaboration entre les institutions partenaires de l'Observatoire dans le cadre de son programme ROSELT/OSS.

Deux de ces partenaires, l'IRD (France) et l'Institut des régions arides (IRA Médenine, Tunisie), ont poursuivi l'amélioration de SIEL en vue d'en assurer l'évolution. Grâce aux efforts consentis par ces institutions, SIEL a aujourd'hui atteint le stade de la maturité. Il est actuellement opérationnel à l'IRA où il permet, grâce à sa composante SIG, d'intégrer les données biophysiques et socio-économiques pour la gestion des ressources naturelles en milieu aride. A l'occasion d'une réunion de concertation tenue les 6 et 7 septembre 2010 au siège de l'OSS, les trois institutions se sont résolues à relancer leur partenariat par la capitalisation des acquis du programme ROSELT, notamment le SIEL. Il a également été convenu d'étudier les modalités de brevetage de l'outil et de préciser les droits de propriété entre l'OSS, l'IRD et l'IRA

Ont assisté à la réunion, Mesdames Maud Loireau (Unité ESPACE-IRD) et Selma Hazgui (IRD Tunis), et Messieurs Chedli Fezzani (Administrateur chargé du SE de l'OSS); Patrick Thonneau (Représentant de l'IRD à Tunis); Frédéric Huynh (Directeur Unité Espace, IRD); Mongi Sghaier (IRA); Mohamed Ouessar (IRA); A. Kallala (OSS); H. Trebossen (OSS); N. Ben Khatra (OSS) et M. Briki (OSS). ■



Visite du Conseiller d'Ambassade de la Confédération helvétique en Tunisie



Siège de l'OSS : de g. à d. : Mme Riahi Maaouia ; M. Béguin et M. Fezzani

Nous avons accueilli, le 14 septembre 2010, Monsieur Philippe - Olivier Béguin, Conseiller d'Ambassade de Suisse en Tunisie et Madame Monia Riahi Maaouia, Attachée commerciale. Au cours de l'entrevue, l'Administrateur, M. Chedli Fezzani, et les collègues ont présenté aux hôtes de l'OSS les différentes activités et le programme de travail de l'Observatoire dans les domaines de la gestion concertée des ressources en eau souterraine partagées, de l'observation et du suivi environnemental orienté vers la gestion durable des terres et de l'adaptation aux changements climatiques. Pour sa part,

M. Béguin a indiqué que le dispositif de coopération internationale était en cours de restructuration sur la base de considérations géographiques et thématiques. « L'OSS, en sa qualité d'organisation intergouvernementale, pourrait contribuer au développement de projets à vocation régionale dans les domaines d'intérêt commun », a-t-il estimé.

Rappelons au passage que la DDC Suisse, un partenaire de longue date de l'OSS, appuie actuellement nos activités en matière de surveillance environnementale aux niveaux régional et national à travers, respectivement, le Réseau d'observatoires de surveillance écologique à long-terme ROSELT/OSS) et la mise en place de Dispositifs nationaux de suivi environnemental (DNSE). Il est d'ailleurs prévu de renforcer le réseau ROSELT/OSS par l'intégration de deux nouveaux observatoires au Burkina Faso et au Kenya et d'étendre la mise en place des DNSE (enclenchée en Tunisie, au Mali et au Niger) à deux nouveaux pays : le Maroc et le Sénégal. Un avenant à la convention OSS-DDC Suisse a été signé le 1^{er} juillet 2010 dans ce sens. ■

M. Fezzani en visite de travail en Allemagne et en France

Bonn, 28-29 septembre 2010

Au cours de son séjour à Bonn, l'Administrateur chargé du secrétariat de l'OSS a eu une entrevue avec Madame Anneke Trux, Directrice de la coordination de lutte contre la désertification à la GTZ et déléguée de l'Allemagne au Conseil d'administration de l'OSS. M. Fezzani s'est également rendu au Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung, BMZ) où il s'est entretenu avec M. Stefan Schmitz, Directeur de la division « développement rural et sécurité alimentaire », avec M. Franz -B Marré, Directeur de la division « eau, infrastructure et développement urbain » ainsi qu'avec M. Michael Fiebig, Directeur de la division « Afrique du Nord ». Ces

entretiens ont permis aux responsables de l'OSS et de la BMZ de dégager des pistes de coopération, notamment en matière d'observation environnementale et d'appui à la gestion rationnelle des ressources en eau en Afrique du Nord et de l'Ouest.

Paris, 30 septembre – 1^{er} octobre

Accompagné de M. Hervé Trebosson, Conseiller scientifique et technique, l'Administrateur du secrétariat s'est entretenu, au Quai d'Orsay, avec M. Laurent Stefanini, ancien Vice-président de l'OSS et actuel Chef du protocole de l'Elysée. Il a également eu une séance de travail, présidée par M. Jean-Pierre Thébaud, Ambassadeur en charge de l'Environnement et actuel Vice-président de l'OSS, avec les représentants des partenaires français de l'OSS, à savoir :

le Ministère des Affaires étrangères, l'AFD, le FFEM, le Ministère du Développement durable, le CSFD et l'IRD. Le séjour parisien de M. Fezzani a également été marqué par une entrevue avec le Directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), M. Jean-Jacques Dordain, et par une visite à l'UNESCO qui lui a permis de rencontrer Madame Gretchen Kalonji, Sous-directrice générale chargée des sciences exactes et naturelles, et de s'entretenir avec Madame Alice Aureli, Spécialiste du programme (dynamiques des bassins versants et des aquifères, gestion des ressources en eau souterraine). Tous ces entretiens ont permis de consolider le partenariat entre l'OSS et ses membres et de dégager des pistes de coopération consolidée entre toutes les parties. ■



Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) Réunion consultative de la CMAE sur le Cadre global des programmes africains sur les changements climatiques

La réunion a eu lieu à Nairobi (Kenya) du 23 au 26 août 2010 et a réuni le groupe de négociateurs africains, des experts des organisations intergouvernementales africaines et des communautés économiques régionales, ainsi que des journalistes et des représentants de la société civile du continent.

L'OSS a présenté le Cadre global des programmes sur les changements climatiques que ses experts ont élaboré dans le cadre d'une collaboration avec la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) et le bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

synthèses sous-régionales coordonnées par la CMAE en Afrique orientale et australe.

M. Jihed Ghannem, le représentant de l'OSS, a prononcé une allocution au nom de l'Administrateur chargé du secrétariat exécutif et a réaffirmé l'engagement de l'Observatoire à appuyer les efforts visant l'adaptation aux changements climatiques en vue de soutenir le développement en Afrique. Il a également rappelé que l'OSS n'a ménagé aucun effort dans l'élaboration des Synthèses sous-régionales et du Cadre global des programmes sur les changements climatiques. A cet effet, nombre d'experts africains confirmés, en sus des cadres du secré-

ariat, ont été mobilisés par l'OSS dont MM. Cheikh Mbow de l'Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) et Mohamed Messouli de l'Université de Marrakech (Maroc).

La séance d'ouverture a été présidée par M. Peter

Acquah, Secrétaire de la CMAE, qui a pris la parole au nom de M. Mounkaila Goumandakoye, Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUE. M. Acquah a mis en exergue l'importance d'introduire davantage de coordination et de cohérence dans l'articulation de la réponse de l'Afrique au défi de la mutation climatique. Les travaux, quant à eux, ont été présidés par M. Amadou Maiga (Secrétariat technique permanent du cadre

institutionnel de la gestion des questions environnementales du Mali—STP/CIGQE) qui a représenté le Ministre malien de l'environnement, actuel Président de la CMAE.

Dans l'examen du cadre global des programmes sur les changements climatiques élaboré par l'OSS, les participants se sont notamment penchés sur les recommandations formulées par les experts de l'OSS en matière d'adaptation, d'atténuation et de mesures d'appui et de mise en œuvre (ressources financières ; renforcement des capacités ; transfert et développement de technologie).

S'agissant de l'adaptation, les participants ont retenu le besoin d'une approche programmatique qui couvrirait la réduction des risques de désastres et le renforcement de la résilience économique et sociale (face aux chocs climatiques). Les experts ont également retenu l'importance de la diversification économique en vue de réduire la dépendance aux secteurs très vulnérables aux changements climatiques (exemple : agriculture pluviale dans les zones menacées de sécheresses). Une autre recommandation importante concerne la nécessité de doter les pays africains de capacités d'observation et de modélisation en vue de mieux caractériser la vulnérabilité et de préciser les stratégies d'adaptation idoines [La production de l'information climatique pertinente à la prise de décision reste en effet un enjeu majeur dans un continent où l'essentiel des connaissances actuelles sur les impacts futurs découle de modèles globaux ramenés à l'échelle régionale, NDLR].

Concernant l'atténuation des ...

Réunion de validation du Cadre sous-régional Afrique de l'Ouest : Accra (Ghana) du 9 au 11 septembre 2010

MM. Nabil Ben Khadra et Robert Zougmore ont représenté l'OSS à cette réunion organisée conjointement par le secrétariat de la CMAE et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les experts réunis ont examiné la synthèse sous-régionale que l'OSS a élaborée à la demande du secrétariat de la CMAE. Reconnaissant la nature itérative de l'exercice, ils ont rendu hommage aux efforts de l'OSS et suggéré nombre d'améliorations et de compléments d'information au document qui leur a été proposé. Rappelons que l'OSS a intégré les résultats de cette synthèse dans le Cadre global des programmes sur les changements climatiques en Afrique. ■

En se basant sur les termes de référence fournis par le secrétariat de la CMAE et sur le cadre conceptuel adopté par les ministres africains de l'environnement, l'OSS a élaboré deux Synthèses sous-régionales relatives aux programmes d'adaptation et d'atténuation en Afrique du Nord et de l'Ouest, et a développé un Cadre global des programmes de lutte contre les changements climatiques en Afrique en prenant en compte les



Réunion à Nairobi :
à g.: Jihed Ghannem
prononçant l'allocution au
nom de l'Administrateur du SE
-à d.: présentation de l'OSS
(siège du PNUE, Nairobi).

... émissions de gaz à effet de serre les recommandations retenues appellent à l'amélioration du taux de pénétration des énergies propres; un taux très faible en Afrique à cause, notamment, des coûts prohibitifs qui dépassent largement le pouvoir d'achat des communautés. Une autre recommandation appelle à la précaution dans l'adoption des biocarburants en prenant le soin de bien évaluer leur impact sur les écosystèmes et la sécurité alimentaire. Plus généralement, les participants ont retenu que l'atténuation en Afrique doit se faire dans le sillage du développement social et économique et que les opportunités de développement sobre en carbone devraient être envisagées afin d'asseoir les fondements d'une économie verte et compétitive à l'échelle du continent.

L'Afrique, faut-il le rappeler, n'a bénéficié que d'une fraction infime des fonds disponibles sur les marchés de carbone. Chiffre éloquent : le continent n'a pu drainer à ce jour que 2% du nombre total des projets (plus de 2060 projets dans 63 pays) s'inscrivant dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. L'Afrique du Sud, qui fait figure d'exception dans ce domaine, devance tous les pays du continent avec plus d'un tiers des projets enregistrés ou en passe d'être enregistrés en Afrique. A cet égard, les participants à la réunion consultative de Nairobi ont recommandé la mise en place de cadres incitatifs à l'échelle nationale et le renforcement des capacités africaines pour permettre aux pays de lever des fonds sur les marchés de carbone. Par ailleurs, les recommandations concernant les « mesures d'appui et de mise en œuvre » soulignent l'importance des trois piliers que constituent le renforcement des capacités, les mécanismes de financement et le développement ainsi que le transfert des technologies. Ces trois piliers s'avèrent indispensables à la planification et à la mise en œuvre de ...

La CMAE se dote d'une stratégie de communication sur les changements climatiques

Les participants à la réunion consultative de Nairobi, parmi lesquels figuraient des journalistes africains et des membres du Réseau africain des journalistes africains (ANEJ), ont esquissé les grandes lignes d'une stratégie de communication sur la question cruciale des changements climatiques en Afrique. La stratégie vise en particulier à améliorer la fluidité de l'information pertinente au profit des décideurs et des négociateurs africains. Un autre objectif consiste à appuyer la mise en œuvre des programmes sur les changements climatiques en Afrique à travers un effort soutenu de sensibilisation. La stratégie se veut également un outil de mobilisation de la volonté politique et des ressources financières requises, et vise une meilleure participation des communautés et des organisations de la Société Civile, car c'est à leur niveau—c'est-à-dire au niveau local— que se fait la mise en œuvre effective des actions d'adaptation.

Dans une note de réflexion élaborée au cours de la réunion, le représentant de l'OSS a mis en exergue l'importance d'édifier des passerelles entre les producteurs et les utilisateurs de l'information scientifique en Afrique. La stratégie de communication de l'AMCEN devrait ainsi permettre d'écouler les produits de centres d'excellence africains et internationaux aux décideurs à tous les niveaux -- notamment les acteurs du développement et de l'adaptation (aux changements climatiques) aux niveaux national et local.

La note appelle également à un effort de communication ciblant des groupes d'audience hors du continent : les parlementaires dans les pays industrialisés apparaissent en effet comme un groupe-cible prioritaire car ce sont eux qui seront appelés à entériner tout engagement pris par leurs négociateurs sous la houlette de la convention. Il est donc important de leur fournir une information claire sur la réalité des mutations climatiques en Afrique et de leurs impacts sur les communautés, les ressources naturelles et les économies dans le continent. Les médias dans les pays industrialisés, ainsi que les organes de presse internationaux, devraient également être abordés de manière stratégique afin de faire passer la voix de l'Afrique dans le vacarme qui entoure la question des changements climatiques. ■



...programmes d'adaptation et d'atténuation efficaces. Alors que nombre de programmes se concentrent aujourd'hui sur le renforcement des capacités africaines, les deux autres piliers sont quelque peu délaissés en attendant le dénouement des négociations en cours [Le déblocage de ressources financières adéquates, prévisibles et additionnelles à l'aide publique au développement constitue un enjeu d'une importance in-

commensurable pour le continent qui a le moins contribué au déclenchement de la crise climatique en cours, NDLR]. La réunion consultative a également permis d'examiner les éléments clés de la position africaine commune à la lumière des derniers développements dans les négociations internationales à la veille de la 16^e Conférence des Parties à l'UNFCCC, qui aura lieu du 29 novembre au 10 décembre 2010 au Mexique. ■

Les OMD sous la loupe de la Semaine mondiale de l'eau



La capitale suédoise a abrité, du 5 au 11 septembre 2010, la vingtième édition de la semaine mondiale de l'eau qui a braqué les projecteurs sur les enjeux liés à la qualité des ressources hydriques, notamment les politiques et les mesures à mettre en œuvre pour contrecarrer la dégradation à grande échelle de cette ressource vitale.

La déclaration finale identifie l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement comme l'un des moyens les plus efficaces d'atteindre tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et rappelle que l'application des connaissances et des techniques actuellement disponibles permettrait d'améliorer les conditions de vie de milliards d'individus.

Par ailleurs, la déclaration établit des corrélations directes entre l'accès à l'eau et chacun des huit OMD. Le texte rappelle, par exemple, que le déficit en eau est un facteur de pauvreté chronique car il empêche les femmes et les hommes de vivre dignement. Outre le fardeau des maladies liées à l'eau (manque ou insalubrité), la gestion des ressources hydriques s'inscrit au cœur de la question de la sécurité alimentaire dans un contexte marqué par les changements climatiques. De surcroît, la gestion rationnelle de l'eau est une garantie de la bonne santé des écosystèmes qui sous-tendent la vie sur terre.

En point d'orgue, la déclaration de la semaine mondiale de l'eau a appelé les chefs d'Etat et de gouvernement, à la veille du sommet de New York sur les OMD (20-22 septembre 2010), à reconnaître le rôle fondamental des ressources en eau dans la réalisation des Objectifs du Millénaire et à raffermir leur engagement en vue de garantir l'accès à l'eau pour tous. ■

L'accès à l'eau formellement érigé en droit humain

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, le 28 juillet 2010, une résolution dans laquelle elle déclare que le droit à une eau potable, salubre et propre est un « droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme ». Selon les Nations unies, environ 884 millions de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à l'eau potable et salubre et plus de 2,6 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement. ■



Le sommet onusien sur les OMD prend fin sur une note d'optimisme

140 chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés du 20 au 22 septembre 2010 à New York pour identifier les moyens d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015. Organisé par l'Organisation des Nations unies, le sommet a permis de passer en revue les progrès accomplis dans la réalisation des huit OMD : (1) réduire l'ex-

trême pauvreté et la faim, (2) garantir l'éducation primaire à tous, (3) promouvoir l'égalité des sexes, (4) réduire la mortalité infantile, (5) améliorer la santé maternelle, (6) combattre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies infectieuses, (7) préserver l'environnement et (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Le sommet a abouti à ...



... l'adoption d'un programme d'action mondial pour « tenir les promesses » de la réalisation des OMD d'ici 2015. Le document final tire les leçons des dix dernières années et propose des mesures à même d'accélérer la lutte contre la pauvreté. Il fait également

état d'avancées encourageantes, et ce en dépit de la conjoncture mondiale difficile, marquée ces dernières années par une succession de crises qui ont frappé de plein fouet les plus démunis, notamment en Afrique sub-saharienne. ■

Conservation des ressources génétiques au Maghreb



*M. Nadhir Hamada
Ministre de l'Environnement et
du développement durable
(Tunisie) et Président de l'OSS*

A l'initiative de la Tunisie, un atelier de formation régional sur ce thème s'est tenu à Tunis, du 13 au 16 septembre 2010. Dans son intervention, le Ministre de l'Environnement et du Développement durable de Tunisie, M. Nadhir Hamada, également Président de

l'OSS, a mis l'accent sur le besoin de consolider la capacité des pays maghrébins en matière de diversification des ressources génétiques afin de garantir la sécurité alimentaire et de réduire l'impact des changements climatiques. Il a rappelé que la Tunisie est parvenue à mettre en place une stratégie cohérente pour la sauvegarde des espèces, la protection des écosystèmes (forestier, saharien, côtier), le développement du couvert forestier et pastoral et l'optimisation de l'exploitation du patrimoine génétique national. La Tunisie s'est dotée d'une Banque nationale des gènes qui a répertorié à ce jour plus de 30 000 variétés animales et végétales et rapatrié des variétés autochtones, dont 4 000 échantillons de céréales et 24 kilogrammes de légumineuses. ■



ICID 2010

Climat, durabilité et développement en régions arides et semi-arides

La ville de Fortaleza au Brésil a abrité, du 16 au 20 août 2010, la deuxième édition de la Conférence internationale «Climat, durabilité et développement en régions arides et semi-arides», qui a eu lieu en 1992. Dix-huit ans après, ICID a planché sur les moyens de renforcer la lutte contre la désertification en tenant compte des potentialités des terres sèches pour promouvoir le développement durable. Les concertations ont abouti à la "Déclaration de Fortaleza", qui comporte des recommandations à l'attention de la Conférence de l'Organisation des Nations unies sur le développement et l'environnement: «Rio+ 20».

Au cours de la conférence, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) a organisé une table de dialogue sur "la coopération tripartite France – Brésil – Afrique" réunissant notamment le Président de l'IRD, M. Michel Laurent, le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche du Sénégal, M. Amadou Tidiane Bâ, le Ministre nigérien de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la désertification, M. Abdou Kaza, le Représentant de l'Agence brésilienne de Coopération, M. Wofsi Yuri Souza, et le Directeur général de l'Institut de recherches spatiales (INPE), M Gilberto Camara. Cette table de dialogue a rassemblé près de 60 participants de 15 pays (Algérie, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Liban, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tunisie). L'IRD a également co-organisé, avec le CIRAD, une table ronde sur la sécurité alimentaire. La Déclaration de Fortaleza est disponible sur le site web de la conférence : www.icid18.org ■

Banque africaine de développement (BAD)

Table ronde sur le financement des programmes sur les changements climatiques

Organisée par la BAD, la table ronde a permis à plus de trente experts, réunis à Tunis les 21 et 22 septembre 2010, d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour du Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, dont le Président de la BAD, M. Donald Kaberuka, est membre. Etabli sous l'égide du Secrétaire-Général des Nations unies, le Groupe consultatif, co-présidé par le Premier Ministre éthiopien Meles Zenawi, tente d'identifier les sources et les mécanismes permettant de mobiliser les 100 milliards

de dollars par an promis, en décembre 2009 à Copenhague, lors de la dernière Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC COP15). La table ronde de la BAD a notamment vu la participation de nombre de négociateurs africains et de représentants des gouvernements, des institutions de recherche et de la société civile. Les discussions ont permis de dégager une perspective africaine de manière à ce que les besoins et les spécificités de l'Afrique soient mieux pris en compte dans la mobilisation des fonds. ■



La lutte contre la désertification est un investissement rentable

Extraits d'un entretien avec **M. Marc Bied-Charreton**, Professeur émérite de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Chercheur au Centre d'économie et d'éthique pour l'environnement et le développement, Président d'honneur du Comité scientifique français de la désertification et premier Secrétaire exécutif de l'OSS.



En visite privée à l'OSS, le 21 septembre 2010, au lendemain de la proclamation de la Décennie des déserts et de la lutte contre la désertification (16 août 2010), M. Bied-Charreton a estimé que cette initiative onusienne s'inscrit dans la continuité des efforts de sensibilisation entrepris, en 2006, à l'occasion de l'Année internationale des déserts et de la lutte contre la désertification. Cette année-là, « l'OSS avait organisé, en partenariat avec l'UNESCO et le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) de Tunisie, une conférence scientifique internationale sur « L'avenir des terres sèches » (Tunis, 19-21 juin 2006). M. Bied-Charreton a qualifié cette conférence, dont les actes sont

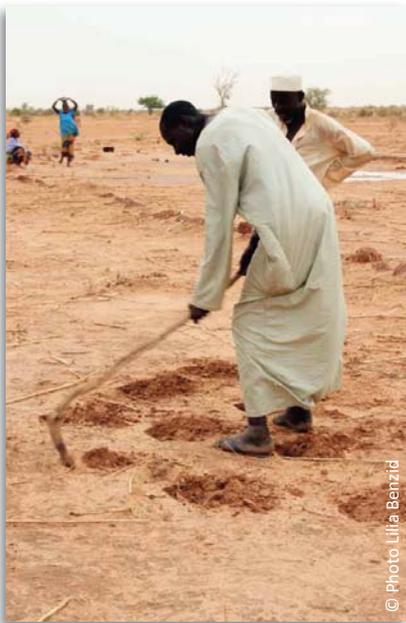
scientifique, a permis de susciter l'intérêt des médias pour la question de la désertification.

Interrogé sur les raisons du manque de progrès sur le front de la lutte contre la désertification, le scientifique français a évoqué un problème de compréhension généralisé. Il a d'ailleurs appelé à éviter les confusions sémantiques relatives au terme « désertification » en optant pour une terminologie plus claire-- « dégradation des terres » -- qui traduirait mieux la nature du fléau. « En France, le terme « désertification » est souvent compris dans un sens démographique : on dit par exemple que « les campagnes ont été désertées pour les villes ». « La désertification dans les pays arides et semi-arides est synonyme de dégradation de la qualité des sols, de baisse de la fertilité, d'ensablement, d'appauvrissement du couvert végétal, de problèmes d'élevage et d'approvisionnement en eau ». Quand des facteurs anthropiques, comme le surpâturage et la destruction des arbres et des arbustes, se conjuguent avec l'aridité, les terres se dégradent davantage et les conditions de production et d'élevage deviennent difficiles.

Un effort soutenu d'information et de communication s'impose. Dans la bataille d'information et de communication, M. Bied-Charreton voit le rôle de l'OSS comme une courroie de transmission et un médiateur de l'information pertinente

aux différentes parties prenantes : décideurs à tous les niveaux, experts et opinion publique. Cet aspect est d'autant plus important que le manque de compréhension de la nature et de l'ampleur du fléau sont à l'origine du manque de financement chronique qui accable la lutte contre la désertification (LCD). Pourtant, des ressources existent dans les budgets des pays, dans les coffres des banques régionales de développement et dans les mécanismes d'aide bilatérale et multilatérale. « Force est de constater que la LCD n'est pas encore reconnue comme une priorité », a estimé le grand spécialiste français de la lutte contre la désertification.

M. Bied-Charreton a en outre rappelé que la désertification est un fléau global qui touche environ 40% des terres arables à travers le monde et près de 2 milliards d'individus. Le problème concerne donc près de la moitié du globe et un tiers de la population mondiale— des individus pour la plupart pauvres dont les moyens de subsistance sont fortement liés aux ressources naturelles. On retrouve les communautés les plus vulnérables dans les pays les moins avancés en Afrique sub-saharienne où la contribution au Produit intérieur brut (PIB) de la production agricole, de la foresterie et de l'élevage est très élevée (plus de 50% du PIB). Ce sont là les pays les plus vulnérables à la désertification car leurs économies dépendent du sol, de l'eau et de la végétation. ...



© Photo Lilia Benzid

toujours disponibles, d'évènement important qui, outre son apport



... Par ailleurs, M. Bied-Charreton a insisté sur les liens étroits entre la LCD, la réduction de la pauvreté et le développement dans ces pays : « la LCD est avant tout un problème de développement agricole, pastoral et forestier et de bonne gestion des terres qui requiert des investissements dans l'amélioration de la qualité des sols (lutte contre l'érosion et l'ensablement), le redressement de la fertilité (protection et régénération de l'humus) et dans l'agriculture de conservation qui protège le tapis végétal ». Selon lui, ces activités de bonification des terres demandent un investissement de l'ordre de 200 à 300 dollars par hectare pendant 3 à 4 ans, auquel devrait s'ajouter un investissement conséquent en termes de main d'œuvre que les exploitants sont généralement prêts à consentir— contrairement à l'investissement pécuniaire qui reste au dessus des moyens de l'écrasante majorité des agriculteurs africains. M. Bied-Charreton a toutefois signalé l'existence d'expériences réussies en Afrique— au Niger, par exemple, où la bonification des terres a pu être menée dans des zones pilotes de manière économiquement rentable permettant ainsi de 10 à 15 % de retour sur investissement.

Notre interlocuteur a déploré que

les décideurs à différents niveaux, notamment les bailleurs de fonds, ne semblent pas avoir saisi l'importance et la rentabilité d'investir dans la restauration des sols. « L'investissement agricole n'a représenté que 5% du montant total de l'Aide pu-

La désertification

Définition : la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines

Superficie affectée : 3,6 milliards d'hectares dans le monde. Les terres arides qui recouvrent plus de 40% de la superficie du globe sont situées principalement en Afrique (37 %), en Asie (33 %) et en Australie (14 %).

Population : Les terres arides abritent un habitant de la planète sur trois, soit 2,1 milliards de personnes, et plus de 50% du cheptel mondial.

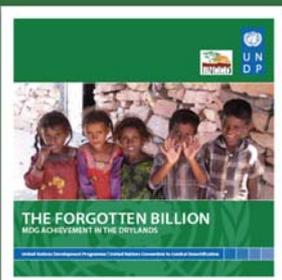
blique au développement en 2007», a-t-il avancé. Selon lui, seule une petite fraction (environ 2 %) de l'enveloppe allouée à l'agriculture parvient à s'infiltrer jusqu'aux pays directement touchés par la désertification. Encore faut-il que les montants théoriquement disponibles arrivent jusqu'aux exploitants sur le terrain. L'acheminement des fonds constitue un défi important que les pays pourraient relever en s'appuyant sur l'expérience accumulée au niveau des ministères de l'agriculture mais aussi sur l'apport des organisations scientifiques et techniques, selon les dires de M. Bied-Charreton.

Evoquant la question des change-

ments climatiques, le Professeur Bied-Charreton a mis en exergue l'incidence d'une sécheresse accrue sur les ressources et les populations dans les régions arides en Afrique. Dans de telles conditions,

« la rétention de l'eau, la conservation du couvert végétal et l'adoption de pratiques qui ne dégradent pas les sols » sont autant de mesures qui permettent de lutter contre la désertification en pleine mutation climatique. Les pays, quant à eux, devraient saisir les opportunités qui pourraient se dégager du processus de négociations

internationales sur le climat. A cet égard, M. Bied-Charreton a évoqué un mécanisme de financement inspiré de REDD qui focaliserait sur les spécificités des régions arides en valorisant la LCD. Il s'agit de quantifier et de valoriser la capacité des terres arides à séquestrer les gaz à effet de serre de manière à opérationnaliser un mécanisme d'incitation à la protection des sols. Un tel mécanisme permettrait de financer la lutte contre la désertification en Afrique de manière viable— c'est ce qu'a souhaité M. Bied-Charreton au terme de l'entretien. ■



« **Le milliard oublié** » (The forgotten billion, en anglais) est l'intitulé du rapport de l'étude conjointement menée par le Secrétariat de l'UNCCD et le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD). Les auteurs affirment notamment qu'il serait impossible d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à la pauvreté et à l'alimentation sans l'amélioration des conditions de vie des populations démunies dans les régions arides de la planète. Autre constat intéressant : les indicateurs de développement humain se détérioreraient à mesure que l'indice d'aridité augmente. Le rapport identifie ainsi les terres sèches (drylands) comme une aire géographique où la réalisation des OMD est particulièrement ardue. La marginalisation économique est citée parmi les principales causes de pauvreté dans ces régions qui

contribuent considérablement à la production agricole dans le monde. Le rapport a notamment été présenté et examiné lors d'une table ronde de haut niveau en marge du Sommet mondial sur les OMD, tenu sous l'égide de l'ONU du 20 au 22 septembre 2010 à New York. ■



Promotion de la gestion concertée des ressources en eau souterraine transfrontalières

L'OSS : centre d'excellence et catalyseur de partenariats en Afrique

En se spécialisant, dès 1992, dans l'étude et l'impulsion de la gestion concertée des grands systèmes aquifères transfrontaliers dans les régions arides de l'Afrique du Nord et du Sahel, l'OSS a pu réaliser avec ses pays membres de véritables success stories en la matière. De la mise en place d'un mécanisme de concertation tripartite sur le Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS) en Afrique du Nord, à l'initiation d'un cadre de concertation sur le Système Aquifère d'Iullemeden (SAI) en Afrique de l'Ouest, en passant par l'application réussie des techniques d'observation spatiale, l'OSS fait aujourd'hui figure de centre d'excellence et de catalyseur de partenariats autour des ressources en eau souterraine partagées.

Justesse de l'approche

Précurseur sur la problématique de la gestion des eaux souterraines transfrontalières en Afrique, le succès des premières expérimentations de l'OSS l'a conduit à se doter d'une approche stratégique propre aux aquifères partagés. L'approche favorise l'émergence d'une conscience de bassin par l'enclenchement et le renforcement de la concertation scientifique et technique entre les pays riverains. La dynamique qui s'en suit, comme l'ont prouvé les expériences réussies sur le SASS et le SAI, permettent ensuite de forger un véritable partenariat scientifique, technique et politique solidaire autour d'une ressource peu renouvelable, fragile et partagée. ■

Clairvoyance de la démarche

La mise en place, par les pays membres du SASS, d'un mécanisme de concertation pérenne sur le SASS a anticipé une prise de conscience, plus large, par la communauté internationale de l'importance de cette démarche pour sauvegarder une ressource précieuse, notamment en milieu aride. Ce n'est en effet qu'en décembre 2008 que la Résolution 63/124 sur « le droit des aquifères transfrontaliers » a été adoptée par la 63^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. A l'heure où l'Assemblée accueillait le texte avec euphorie, le mécanisme de concertation du SASS fêtait ses six premières années. La naissance de cette institution unique remonte, en effet, jusqu'en 2002. Les dix-neuf articles annexés à la résolution énoncent des principes généraux pour la bonne gestion des aquifères partagés. Ces articles sont venus conforter l'approche que prône l'OSS depuis sa création en 1992. ■

le programme « Eau » de l'OSS

- L'OSS dispose d'un programme sur les eaux partagées dans chacune des trois sous-régions de sa zone d'action : l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie de partage et de promotion de la coopération et de la solidarité régionales.
- L'utilisation des outils scientifiques et techniques de pointe est aujourd'hui maîtrisée par les pays concernés : serveurs cartographiques, bases de données relationnelles, SIG, modélisation hydrogéologique et observation spatiale.
- Approche holistique : élargissement progressif du champ d'action du fonctionnement des hydro-systèmes vers les aspects socio-économiques et environnementaux ; et des aquifères vers les bassins fluviaux du fait des relations étroites que les eaux de surface entretiennent avec les eaux souterraines (notamment en Afrique de l'Ouest où ces relations sont actuellement abordées par l'OSS). ■



Les principaux acquis du projet SASS de l'OSS décortiqués par un grand spécialiste en la matière

Interview de M. **Mustapha Besbes**, Professeur émérite d'hydrogéologie à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis et membre associé étranger de l'Académie des sciences (Institut de France)

Résonances : *Vous avez beaucoup travaillé avec l'équipe de l'OSS dans le cadre du projet SASS. Comment jugez-vous cette collaboration et souhaiteriez-vous la voir évoluer vers de nouvelles thématiques ?*

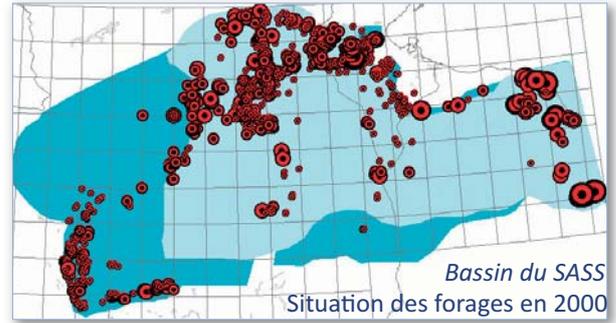
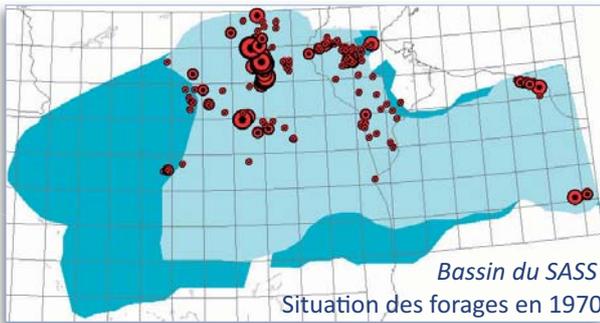
M. Besbes : La conduite de la première phase du SASS a été exemplaire à plus d'un titre : enthousiasme d'une institution jeune, l'OSS, à la recherche d'un grand projet pour asseoir sa légitimité ; stabilité de la direction du projet : le même secrétaire exécutif a mené à la fois la négociation du projet, son montage, sa réalisation et son évaluation-- soit une dizaine d'années--, ce qui est remarquable ; un montage de projet ouvert, transparent et participatif, discuté dans plusieurs forums internationaux de haut niveau ; une équipe de supervision motivée, des équipes nationales désireuses de coopérer et des consultants compétents et acharnés ; une évaluation ex-post par des scientifiques renommés, etc. Bref, tous les ingrédients d'une grande réussite étaient réunis. Malgré tout cela, mais peut être en raison de tout cela, le projet s'est achevé en laissant d'importantes interrogations et des zones d'incertitudes sur le plan scientifique, matérialisées sur la « carte des risques » du SASS. De grandes questions sont restées en friche, à titre d'exemple : la relation de la nappe du Complexe Terminal avec les Chotts qui nécessite d'importants développements géochimiques ; la recharge et paléo-recharge du SASS question à

laquelle la thèse de M. Mohamadou Ould BabaSy [professeur en hydrogéologie et expert en modélisation à l'OSS, NDLR] a apporté des réponses originales ; la structure hydrogéologique fine du SASS dont l'étude détaillée de l'exutoire tunisien du Continental intercalaire a démontré l'importance pratique... ainsi que d'autres questions qui nécessitent des approfondissements, pour lesquels il faut solliciter les laboratoires de recherche. Le mérite d'un grand projet, c'est d'ouvrir le maximum de perspectives pour les chercheurs. La voie est ouverte : chacune des phases du SASS devrait réserver des crédits pour la recherche : à l'externe sur des équipes existantes, à l'interne pour accueillir à l'OSS de jeunes chercheurs en stage. L'expérience de M. Baba Sy ne devrait pas demeurer unique. Le SASS a certes été un projet novateur à plus d'un titre (intégration du multicouche saharien, couplage du modèle avec la base de données et le système d'information géographique, concertation internationale autour du modèle, défrichage de questions scientifiques fondamentales), mais pour durer et se développer, l'innovation passe obligatoirement par des associations avec la recherche et les chercheurs. En ce qui me concerne personnellement et avec l'équipe que j'ai eu la chance de diriger, dont notamment Mounira Zamouri dont l'apport a été déterminant, je suis reconnaissant à l'OSS pour m'avoir permis de réaliser, 25 ans après Kairouan, sans doute

l'un des plus grands et plus beaux modèles de ma vie.

Résonances : *Quelle utilité pourrait apporter l'application des concepts de l'eau virtuelle et de l'eau verte dans la gestion de la demande en eau saharienne ?*

M. Besbes : L'eau verte représente des quantités négligeables sur le SASS. En année moyenne, le climat saharien ne permet pas les cultures pluviales à l'exception des oliveraies de Misrata sur la côte libyenne. Quant au paradigme de l'eau virtuelle, il n'est pas encore suffisamment développé pour pouvoir servir d'outil de gestion de la demande, mais son appréhension et une bonne connaissance des flux d'eau virtuelle permettent d'envisager une optimisation de ces flux au bénéfice de la région considérée. Pour le SASS, il existe des repères et des ordres de grandeur que l'on doit retenir : la production d'eau du SASS est aujourd'hui de 2.5 km³/an alors que la demande totale y est de 5 km³/an, dont moins de 10% représentent la demande directe (eau potable, industrie, tourisme) et 90% l'équivalent eau de la demande alimentaire des populations (estimée à 4.5 km³/an). Par ailleurs l'eau du SASS sert en grande partie à irriguer des palmeraies où l'on cultive essentiellement des produits d'exportation. On peut estimer qu'en année moyenne 1.5 km³/an d'eau sont exportés sous forme de dattes ; ces exportations augmentent d'autant le déficit hydrique dans le bassin SASS. D'un autre côté, le bassin reçoit de grandes ...



... quantités d'eau sous forme d'importation de denrées alimentaires. Sous l'effet conjugué de la démographie et de l'amélioration du niveau de vie, on peut estimer que la demande en eau totale du SASS puisse atteindre 11 km³/an à l'horizon 2030— les ressources locales étant plafonnées à 2.5 à 3 km³/an. On imagine donc les quantités d'eau virtuelle que l'on devra importer pour satisfaire la demande alimentaire des populations.... Eau virtuelle qu'il faudra régler en exportant de plus en plus d'eau faiblement renouvelable sous forme de dattes et d'autres produits agricoles : c'est là une équation impossible étant donné les ressources en eau limitées de la région. Cette exportation croissante d'un patrimoine faiblement renouvelable pose des questions d'ordre socio économique, écologique et éthique sur lesquelles une réflexion de nature prospective devrait être engagée et impulsée par l'OSS. Mais le scénario qui se profile sur le long terme est grosso modo connu et il a d'ores et déjà été mis en œuvre par les autres pays arides qui vivent en majorité d'eau virtuelle : le bassin du SASS doit inéluctablement se préparer à développer des activités exportatrices à haute valeur ajoutée et peu consommatrices d'eau pour assurer sa sécurité alimentaire sur le long terme.

Résonances : *Le Mécanisme de concertation, fonctionnel depuis juin 2008, appuie les 3 pays du SASS dans la gestion concertée et*

durable de leurs ressources partagées. Quelles sont, à votre avis, les questions scientifiques et techniques prioritaires qui devraient figurer à l'ordre du jour des décideurs politiques?

M. Besbes : Le Mécanisme de concertation du SASS constitue un acquis historique et son succès actuel est un phénomène unique, quoiqu'il soit un peu fragile sur le plan institutionnel en raison du rythme, un peu rapide, de rotation des coordinateurs. Sur le plan scientifique et technique, les choses sont certes encore complexes mais le projet SASS a permis des avancées considérables. Aujourd'hui, la vision est claire et chacun des protagonistes a un rôle précis à jouer: les techniciens entretiennent les systèmes d'observation et la décision des politiques s'appuie sur des bases de données structurées, un système d'information géographique dynamique et interactif et des outils de modélisation performants. La clé de voûte de ce dispositif existe : elle est constituée par la base de données et le modèle du SASS. Il faut maintenant continuer à les améliorer sans cesse et tout arrêt, fût-il momentané, peut être grave de conséquences. C'est ce que nous avons observé ces dernières années avec le ralentissement des activités scientifiques durant plusieurs années consécutives. Mais de nouveaux outils sont venus enrichir le dispositif de décision du SASS. Je pense notamment aux cartes d'occupation du

sol du projet GeoAquifer qui devraient être étendues à tout le SASS et à l'aide desquelles un travail d'analyse contradictoire d'évaluation des prélèvements d'eau devrait être entrepris. Le Mécanisme doit aider à mettre en œuvre des stratégies visant à assurer une gestion coordonnée, équitable et responsable de la ressource, et la rationalisation des usages de l'eau. Ces stratégies nécessitent certes d'améliorer les instruments techniques et scientifiques que nous avons évoqués, mais il faut aussi que tous les acteurs et notamment les usagers, assimilent les nouveaux enjeux du SASS et adhèrent aux moyens techniques permettant de les réaliser. La participation, l'information, la formation et la communication deviennent alors des composantes essentielles de ces stratégies et les activités à venir devraient consacrer d'importants moyens dans ce sens. Des voyages d'étude au profit des agriculteurs et les échanges d'expériences entre localités et pays du SASS seraient bien plus efficaces, pour la consolidation du Mécanisme, que les meilleurs discours ou les plus brillants rapports techniques.

Résonances : *Les eaux du SASS représentent la première source d'approvisionnement en eau dans une zone aride qui abritera à l'horizon 2020 quelque 8 millions de personnes. Quel impact aura le changement climatique sur le multicoche saharien ? ...*



M. Besbes : Votre question se situe au cœur d'un débat scientifique certes ancien, mais auquel les travaux de l'OSS ont donné un regain d'actualité et d'intérêt. Je m'explique : pour que les changements climatiques actuels aient un impact sur le SASS, il faudrait que ce dernier bénéficie d'une recharge actuelle consistante par les précipitations et les crues d'oueds. Cette thèse a été ébauchée par des travaux antérieurs et M. Baba Sy l'a démontrée par la modélisation de la recharge actuelle et de la paléo-recharge. La naissance même et l'existence du SASS ont été rendues possibles par des changements climatiques de plus grande ampleur observés au cours de l'Holocène : les importantes réserves d'eaux souterraines du Sahara, dont le volume ne peut être expliqué au regard des conditions climatiques actuelles dans le bassin, se sont constituées au cours des phases les plus humides du Quaternaire et la recharge actuelle s'effectue à l'occasion de conditions climatiques favorables, notamment par infiltration dans le lit des cours d'eau par temps de crues exceptionnelles. Les travaux d'hydrologie isotopique font par ailleurs clairement référence à l'existence quasi générale de mélanges entre eaux anciennes et eaux récentes dans les aquifères du Sahara. Cependant, si l'impact des changements climatiques actuels et à venir devait exister au niveau du SASS, il serait de toute manière d'une portée assez faible en raison des ordres de grandeur des termes du bilan hydrique du SASS. En effet, sur les 62 km³/an de précipitations annuelles moyennes sur le SASS, 1 km³/an

ruisselle et 1km³/an s'infiltré en profondeur ; sachant que 50% de la recharge des nappes provient de l'infiltration du ruissellement, la pluie efficace n'est que de 1.5 km³/an, soit à peine 2.4 % de la pluie brute. Cet indice est de l'ordre de 15 % pour l'Algérie ou la Tunisie au Nord du SASS et de 66 % sur la rive Nord de la Méditerranée.



Vue d'une oasis, Tozeur, Tunisie

Au niveau de la planète, les modèles et les prédictions du GIEC font état de changements certes entachés de fortes incertitudes mais qui convergent, dans la région Méditerranéenne, vers une baisse du taux d'humidité dans le sol (évapotranspiration plus forte due à l'augmentation de la température et diminution de la pluviométrie, en particulier en été) avec comme conséquence une baisse de la production de l'agriculture pluviale. Il est vrai que l'agriculture pluviale concerne peu le SASS mais ceci peut se traduire dans la région par des besoins accrus des doses d'irrigation et une surexploitation encore plus forte des aquifères du SASS. Les modèles convergent également vers l'accroissement des variabilités hydrologiques, influen-

çant le débit des cours d'eau et l'alimentation des aquifères. Les phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations) devraient augmenter en fréquence et en intensité. Les années très sèches devant se succéder plus souvent à l'avenir pourraient avoir un impact négatif sur la recharge, mais des inondations d'une am-

pleur exceptionnelle, devenant « moins exceptionnelle » pourraient en revanche avoir un impact plus favorable sur la recharge des nappes sahariennes. Donc, en définitive, rien ne semble joué d'avance : le changement climatique doit être considéré comme un risque supplémentaire qui vient se surajouter aux nombreux autres risques qu'affronte le SASS, et cela devrait nous inciter à organiser encore mieux nos systèmes d'observation et d'information afin que le niveau d'alerte sur le SASS soit toujours en parfaite réactivité, et à approfondir et améliorer nos outils de modélisation pour pouvoir être toujours en anticipation sur les événements. ■

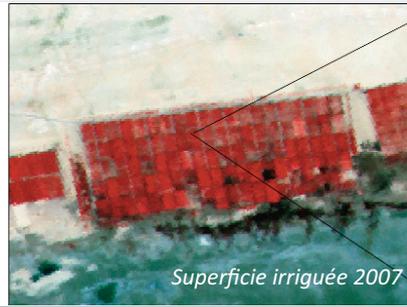


GeoAquifer

« haute résolution » des problèmes d'évaluation de la demande en eau



Superficie irriguée 1986



Superficie irriguée 2007



Palmeraie (très haute résolution)

GeoAquifer est un projet de l'OSS visant l'amélioration de la connaissance et le renforcement de la gestion concertée du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS). Les activités ont permis l'exploitation des données satellitaires pour estimer les prélèvements et mieux gérer la demande en eau dans un bassin qui s'étend sur près de 1 million Km². On comprend donc l'utilité de ce projet qui a permis à l'OSS et aux pays du SASS de contourner les problèmes de coût et de faisabilité pratique liés aux investigations sur le terrain.

Les activités de GeoAquifer ont permis de renforcer la coopération

technique entre les trois pays et de générer une panoplie d'outils d'aide à la décision que le projet a mis à la disposition du Mécanisme de concertation du SASS. En outre, GeoAquifer a contribué au développement des capacités des institutions nationales en matière d'acquisition, de traitement et d'interprétation des données satellitaires. L'appropriation des produits de GeoAquifer par les experts nationaux atteste de la réussite de cette expérience originale que l'OSS entend étendre à d'autres bassins dans la région circum-saharienne.

Les activités de GeoAquifer ont démarré en juillet 2007 et se sont

poursuivies jusqu'en novembre 2009. Financé par un don de la Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD) et piloté par l'OSS, GeoAquifer a également bénéficié de l'appui de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) dans le cadre de son initiative TIGER. La FAE/BAD mène actuellement (août 2010) un audit du projet en vue d'évaluer la pertinence des résultats obtenus. A la lumière des conclusions préliminaires, GeoAquifer passe haut la main. Les conclusions du rapport final seront publiées dans les semaines à venir. Les perspectives du montage d'une deuxième phase s'annoncent prometteuses. ■

Zoom sur les produits de GeoAquifer

Cartes d'occupation des sols

- 22 Cartes (1/50 000) de l'occupation ancienne et actuelle du sol sur des zones témoins identifiées dans le cadre du projet ;
- Couverture GeoCover LC de la Djefara ;
- Carte générale de l'occupation actuelle du sol dans la zone Djefara (1/200 000).

Modèle numérique de terrain et produits dérivés permettant une meilleure connaissance du relief, la précision des niveaux piézométriques des points d'eau et l'optimisation de l'aménagement du territoire dans le bassin.

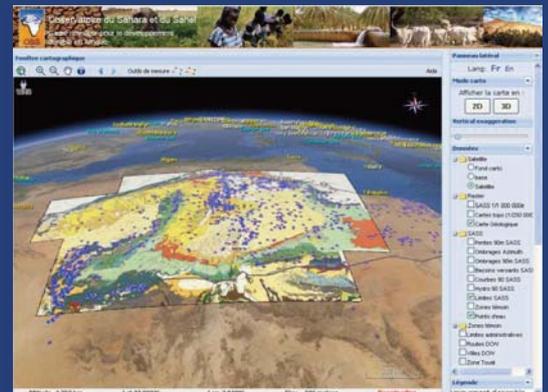
Référentiel hydro-géographique, Globe virtuel à l'échelle du bassin et outil de diffusion des données

Le globe virtuel est accessible à partir du site de l'OSS : <http://prog.oss.org.tn/geoaquifer/index.php>

Développement des capacités : formations aux techniques de gestion des données géo-spatiales à l'attention des experts nationaux en matière de SIG, télédétection, GPS, gestion de bases de données.

8 sessions de formation de 2 semaines chacune ont été réalisées, portant sur : Arcgis, 3D Analyst,

produits GeoAquifer, bases de la télédétection, initiation GPS et modélisation géographique et hydrologique. ■





AFRIQUE DU NORD

Une première en Afrique

Le Mécanisme de concertation tripartite du SASS

Le Mécanisme de concertation du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS) est la première institution entièrement dédiée à la gestion concertée de ces ressources en eau souterraine partagées. Inauguré au cours d'une cérémonie de signature abritée par le siège de la FAO en 2002, le Mécanisme est entré en fonction le 1er juin 2008. Il ouvre ainsi un nouveau chapitre dans la gestion des ressources naturelles partagées en Afrique et dans le Monde Arabe.



Naissance du Mécanisme de concertation : réunion des Directeurs en charge de l'eau au siège de la FAO, décembre 2002

Développé sous l'impulsion de l'OSS, le Mécanisme de concertation vient couronner la démarche que l'Observatoire a menée depuis le début du projet SASS en 1999. Cette démarche s'appuie sur l'amélioration de la connaissance commune du bassin partagé comme préalable à une action concertée entre les pays riverains. La connaissance de la ressource recouvre deux aspects fondamentaux : les caractéristiques hydrauliques du bassin et la caractérisation des risques. Le SASS est en effet sujet à de nombreux risques liés à la surexploitation (les prélèvements ont

dépassé la recharge au début des années 1980) et à la dégradation de la qualité de l'eau (due notamment à la salinisation).

Conformément à la démarche de l'OSS, l'amélioration de la connaissance collective du SASS, notamment par le développement et l'appropriation d'outils communs (une base de données et un modèle de simulation opérationnels dans les trois pays), a conduit à l'émergence et au renforcement de la « conscience de bassin ». Cette prise de conscience collective a progressivement forgé la confiance mutuelle entre les équipes techniques et, avec elle, la conviction que l'action commune augmente l'efficacité des solutions et que l'échange d'informations est devenu non seulement possible mais également nécessaire. A cet égard, l'engagement des autorités de l'eau algériennes, libyennes et tunisiennes a été exemplaire.

Ainsi, conformément à la vision de l'OSS et grâce à l'appui des partenaires de coopération, la concertation tripartite est passée du niveau technique au niveau politique. Le Mécanisme de concertation permanent, dont le financement est assuré par les trois pays, a été provisoirement accueilli au sein de l'OSS. Son entrée en fonction effective prouve la justesse de la démarche que l'OSS a entreprise de concert avec les pays. En juin 2010, l'Algérie a succédé à la Tunisie pour un mandat de deux ans à la tête du Mécanisme en la personne de M. Djamel Latrech. ■

SASS III

une expérience unique en matière de gestion durable de l'eau en milieu aride



L'eau du SASS coule dans une oasis à Nefta (Tunisie)

Après avoir approfondi la connaissance commune du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS), le projet de l'OSS portant sur ce bassin partagé par

couvre une importance stratégique pour la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, l'adaptation aux changements climatiques

l'Algérie, la Libye et la Tunisie entend appréhender les aspects complémentaires relatifs à la demande de l'eau et à la gestion durable des terres. Situé dans une région aride où il constitue la seule ressource hydrique pour des populations fortement dépendantes de l'agriculture irriguée, le SASS re-

et le développement économique et social aux confins du Sahara.

Le volet « environnement et socio-économie » de la troisième phase du projet SASS (SASS III) a démarré en janvier 2010 pour une période de mise en œuvre de trois ans. Il s'agit d'une expérience unique au monde où l'étude d'un système aquifère transfrontalier en milieu aride est couplée à l'élaboration de stratégies visant la gestion durable des terres et l'équilibre écosystémique. Les études socio-économiques et environnementales auront lieu principalement dans six ...



... sites dans le bassin du SASS : la zone Adrar (Algérie), Oued Righ (Algérie), la Djefara libyenne, la zone des oueds du centre libyen (Oued Medoum ; Oued Zemzem), les oasis Jedida et Mansoura (Sud-ouest tunisien) et la Djefara tunisienne. Ces sites serviront de « pilotes de démonstration » grande nature pour tester la viabilité des recommandations que l'équipe du projet se propose d'élaborer à l'attention du Mécanisme de concertation du SASS, une institution tripartite (Algérie, Tunisie, Libye) créée sous l'égide de l'OSS et opérationnelle depuis le 1^{er} juin 2008.

Le champ thématique du projet couvre un large éventail de questions relevant, entre autres disciplines, de l'hydrologie, de l'agronomie, de l'écologie et de la socio-économie. Parmi les thèmes traités par le projet figurent la gestion participative de l'eau d'irrigation au niveau local ; la valorisation des systèmes traditionnels (foggaras) ; l'introduction de techniques d'irrigation alternatives et de systèmes de drainage améliorés ; la valorisation des eaux géothermales en

irrigation ; la bonification des terres affectées par la salinisation ; la prévention de la salinisation des nappes et l'optimisation de la tarification de l'eau. Il est attendu que les travaux approfondissent la connaissance commune des ressources partagées du SASS par une meilleure compréhension de la demande à l'échelle locale. Pour recueillir les informations indispensables à l'étude, le projet prévoit des enquêtes sur le terrain qui concerneront près de 3000 exploitants et s'organiseront en deux campagnes. La première est prévue pour la période des récoltes (octobre-février) alors que la deuxième se déroulera pendant la période de pleine irrigation (mai – juin).

Rappelons *in fine* que la troisième phase du projet SASS est exécutée par l'OSS et financée par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Programme des Nations unies pour l'environnement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et la Facilité Africaine de l'Eau (FAE/BAD). ■

AFRIQUE DE L'OUEST

Gestion des risques hydrogéologiques transfrontaliers dans le SAI

Lancé en 2004 et appuyé par une pléiade d'organisations et d'agences de développement multilatérales (PNUE/FEM ; FAO ; UNESCO ; ESA), le projet portant sur le Système Aquifère d'Iullemeden a été coordonné par l'OSS et mis en œuvre en collaboration avec les institutions en charge de la gestion des ressources en eau au Mali, au Niger et au Nigeria. Les études menées dans ce cadre ont montré une croissance exponentielle des prélèvements des eaux du SAI —de 50 millions de m³ en 1970 à 180 millions en 2004—, et permis de mettre en évidence de nombreux risques de dégradation liés à la pollution, à la minéralisation (fluorures) et aux changements climatiques.

L'engagement des pays, la compétence des cadres nationaux et l'accompagnement de l'OSS ont permis à l'équipe du

projet d'améliorer, de manière significative, la connaissance collective des ressources partagées du SAI.

La concertation scientifique et technique s'est instaurée au fur et à mesure de la réalisation des activités du projet et s'est considérablement renforcée par la mise en place d'outils d'aide à la prise de décision. Il s'agit notamment d'une base de données à l'échelle du bassin, répertoriant 17 200 points d'eau, d'un SIG et d'un modèle mathématique. Ce dernier a permis de préciser le bilan en eau du SAI, de mettre en évidence le soutien annuel—estimé à 125 millions de m³—qu'apportent les eaux souterraines à l'écoulement du fleuve Niger, et de mettre en lumière une situation de surexploitation qui sévit depuis 1995. ...

Mali-Niger-Nigéria Bourgeon d'un mécanisme de concertation sur le SAI

Une réunion d'experts juristes représentant le Mali, le Niger et le Nigeria, tenue du 17 au 19 juin 2009 à Bamako (Mali), a permis la signature d'un protocole d'accord portant création d'un cadre de concertation sur le Système Aquifère d'Iullemeden (SAI). La réunion de Bamako couronne un processus de coopération et de concertation initié sous l'impulsion de l'OSS dans le cadre de son projet pour la gestion des risques hydrogéologiques dans le SAI.

Grâce à l'élan de collaboration tripartite généré par le projet « Gestion des risques transfrontaliers dans le SAI », l'idée d'un mécanisme de concertation s'est progressivement imposée comme un garant de la gestion durable et équitable des ressources partagées de l'Iullemeden. Mettant son savoir-faire et son expertise (ainsi que les résultats probants obtenus sur le bassin transfrontalier du SASS en Afrique du Nord) au service des pays du SAI, l'OSS a joué un rôle d'animation, d'impulsion et d'accompagnement. ■



Forage artésien, Banizoumbou, Niger

... Le projet est maintenant achevé. Un accord conclu, en août 2010, entre l'OSS, la GTZ et l'UNESCO concerne la valorisation des acquis du projet qui a permis d'initier la concertation transfrontalière sur le bassin du SAI. Sur ce dernier point, le projet a notamment permis d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation scientifique que le projet GICRESAIT de l'OSS (démarrage en juillet 2010) se propose de défricher. Il s'agit de préciser les liens entre eaux souterraines et eaux de surface (recharge, soutien d'étiage) dans une sous-région où la gestion des ressources en eau figure déjà en haut de l'ordre du jour des gouvernements et des instances régionales. ■

Gestion intégrée et concertée des ressources en eau en Afrique de l'Ouest

Le projet intitulé « Gestion intégrée et concertée des Ressources en Eau des Systèmes Aquifères d'Iullemeden, de Taoudéni/Tanezrouft et du Fleuve Niger (GICRESAIT) » compte étendre les acquis du projet SAI — qui concernait initialement le Système Aquifère d'Iullemeden partagé par le Mali, le Niger et le Nigeria — à l'ensemble du système formé par les eaux souterraines (aquifères de l'Iullemeden -SAI et du Taoudéni /Tanezrouft -SATT) et les eaux de surface (fleuve Niger) de la sous-région. Le projet GICRESAIT concerne ainsi sept pays, à savoir l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Nigeria.

Il a pour objet d'évaluer le potentiel et d'assurer le suivi de l'ensemble des ressources en eau souterraines et de leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Le projet comporte trois composantes principales, à savoir l'amélioration des connaissances et l'évaluation des ressources en eau de l'ensemble formé par le SAI et le SATT ; l'analyse et la gestion des risques transfrontaliers de l'en-

semble SAI, SATT et fleuve Niger ; et le renforcement des capacités de gestion des ressources en eau transfrontalières au niveau sous-régional. ■



AFRIQUE DE L'EST

Projet MAM/IGAD : pour une gestion rationnelle des ressources en eau partagées en Afrique de l'Est



Atelier de formation et de validation à Entebbe (Ouganda)

Fruit d'un partenariat entre l'OSS et l'Intergovernmental Authority on Development (IGAD), le projet intitulé « Cartographie, évaluation et gestion des ressources en eau transfrontalières de la sous-région de l'IGAD » est actuellement mis en œuvre dans les pays membres de l'IGAD dans l'objectif d'amorcer un processus de gestion intégrée des ressources en eau transfrontalières en Afrique de l'Est. L'OSS agit en tant qu'agence d'exécution de ce projet financé par la Facilité africaine de l'eau (FAE/BAD) et lancé en 2007. Le coordinateur régional du projet, M. Leulsegede Tadesse, est basé au siège de l'OSS à Tunis.

Les activités s'articulent autour de quatre axes: (1) évaluation et amélioration des connaissances ; (2) analyse socio-économique (pour préciser les paramètres de la demande en eau) ; (3) analyse environnementale ...



... (focalisant sur les écosystèmes des grands bassins de la sous-région) ; cartographie numérique (serveur cartographique, SIG et cartes thématiques) ; et renforcement des capacités.

Le projet permettra ainsi de pallier le manque de données qui entrave la mise en place de stratégies de gestion commune et durable de ces ressources. En sus

Bulletin de veille environnementale

Le numéro du mois d'août de cette publication du Centre Régional AGRHYMET note que la première partie de la saison des pluies 2010 a été globalement très favorable à l'agriculture pluviale dans les zones sahéniennes et soudanaises de l'Afrique de l'Ouest. Le bulletin signale également les excédents pluviométriques enregistrés au Niger, au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal. ■

Résonances

Le bulletin d'information de l'OSS

Observatoire du Sahara et du Sahel
Boulevard du Leader Yasser Arafat, 1080
Tunis Carthage, Tunisie
Tél. : (+216) 71 206 633
Fax : (+216) 71 206 636
Courriel : info@oss.org.tn
Site web : www.oss-online.org



Avis aux lecteurs

Nous acceptons avec plaisir tout article ou photographie ayant trait aux questions de l'environnement et du développement dans le circum-Sahara. Cependant, nous ne pouvons en garantir la publication.

d'un stress hydrique prononcé, les ressources transfrontalières de la sous-région sont menacées de surexploitation et de dégradation en l'absence de concertation autour des bassins transfrontaliers. L'OSS espère capitaliser les acquis du projet en vue d'ouvrir la voie vers la coopération entre les pays, pour que l'eau partagée soit un vecteur de solidarité et d'intégration régionale. ■

Le CILSS fête son 37^e anniversaire



Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a marqué, le 12 septembre 2010, le 37^e anniversaire de sa création. Nous félicitons nos collègues du CILSS et souhaitons une longue vie à cette institution au service du Sahel et des Sahéliens. Le CILSS est une organisation membre de l'OSS et participe activement à l'orientation de nos programmes d'action stratégiques. Nous demeurons déterminés à renforcer la coopération avec le CILSS et d'autres institutions sous-régionales pour affronter, ensemble, les défis majeurs que doivent relever les pays de l'espace sahélo-saharien. Cette année, les célébrations de la « journée du CILSS » ont été placées sous le thème : « Le Sahel face aux catastrophes naturelles ». ■

Agenda

7^e Forum pour le développement de l'Afrique (ADF-VII)

Addis Abeba, Éthiopie, 10 - 15 octobre 2010
<http://www.uneca.org/fdavii/about.asp>

Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CBD COP 10)

Nagoya, Japon, 18 - 29 octobre 2010
<http://www.cbd.int/cop10/>

Atelier « adaptation aux changements climatiques et réduction de la pauvreté » (ACCA/CRDI)

Dakar, 25 - 29 octobre 2010
http://www.idrc.ca/fr/ev-94424-201-1-DO_TOPIC.html

2^e réunion préparatoire du 6^e Forum de l'Eau

Paris, 18 - 19 novembre 2010

3^e Semaine africaine de l'eau

Addis Abeba, 22 - 26 novembre, 2010
<http://www.amcow.net>

Géo Tunis 2010 : Utilisation des SIG et de la télédétection pour le développement durable

Tunis, 29 novembre - 3 décembre 2010
<http://www.geotunis.org/2010>

Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques

Cancun, Mexique, 29 novembre - 10 décembre 2010
<http://cc2010.mx/>

ISARM 2010 - Conférence internationale sur les aquifères transfrontaliers : défis et nouvelles orientations

Paris, 6 - 8 décembre 2010
<http://www.isarm.net/>